

Le passage en authentification forte (connexion par carte CPx ou par Code OTP Mail/SMS) sera **obligatoire** pour tous les utilisateurs ViaTrajectoire en **2025**.

La connexion par carte CPx (ou e-CPX) est disponible depuis la version 9.1 (septembre 2023).

## Qu'est-ce qu'une carte CPx ?

Une carte CPx est une carte d'identité professionnelle, ou plus simplement une carte à puce permettant d'accéder aux services numériques en santé.

CPx désigne la famille des Cartes de Professionnel :

- CPS : Carte de Professionnel de Santé
- CPE/CPA : Carte de Professionnel d'Établissement/Carte de Personnel Autorisé (pour les non professionnels de santé salarié du secteur de la santé et du médico-social)
- CPF : Carte de Professionnel en formation ( pour les professionnels en formation, exemple, les internes)

### A noter :

- **Pour associer un compte professionnel et une carte CPx, il faut posséder un compte valide**
- **seul le propriétaire du compte peut suivre cette procédure.**



Une orientation  
ViaTrajectoire est u

1. Cliquer sur « S'identifier par carte CPS »  
2. Sélectionner votre certificat  
3. Saisir votre code confidentiel

personnalisée dans le domaine de la santé.

**Découvrez votre nouveau site usager !**

**C'est parti ▶**

**PROFESSIONNELS LIBÉRAUX OU EN ÉTABLISSEMENT**

S'IDENTIFIER PAR CARTE CPS

OU

S'IDENTIFIER PAR E-CPS

PRO SANTE CONNECT  
Un service du ministère chargé de la Santé

PROFESSIONNELS

Nom d'utilisateur  
Mot de passe  
Mot de passe oublié?  
Se connecter



## CONTACTS ET DOCUMENTATION



Pour toute question d'ordre technique, l'assistance technique régionale ViaTrajectoire se tient à votre disposition.

Par e-mail : [contact@viatrajectoire-pdl.fr](mailto:contact@viatrajectoire-pdl.fr)

Par téléphone : 02 40 69 10 79

[Notre page régionale ViaTrajectoire](#)